

Consultable sur Internet à l'adresse ci-dessous

Site internet de la commune : www.plouguin.fr - Courriel : mairie@plouguin.fr

Plouguin également sur [facebook](https://www.facebook.com/plouguin) - Tél. : 02.98.89.23.06 - Fax : 02.98.89.20.94

Taxi Plouguin : Le Marhollec Isabelle 06.82.13.98.64

Correspondant de presse : Télégramme : J.Y. Tournellec
06.63.24.11.10 – jeanyvestournellec@bbox.fr. Ouest France :
Agnès Gondar 06.63.69.54.31 – agnesof@bbox.fr

M. Prietz, conciliateur de Justice, sur RDV au
02.98.48.10.48.

Cabinet médical : 06.66.16.40.86.

Cabinet infirmier : 02.98.89.25.98

Véronique Prémel, infirmière libérale : 02.29.02.66.50.

Pharmacie de garde : **Appelez le 32 37** et laissez-vous guider.
Vous obtiendrez la ou les pharmacie(s) de garde la ou les plus
proche(s) de votre domicile. Cette information est également
affichée à la porte de la pharmacie de Plouguin.

Médecin de garde : **En cas d'urgence appeler le 15**

Ambulance de garde : 02.98.32.60.60 – 02.98.32.68.06

Compte tenu de la crise sanitaire, liée au Coronavirus,

**l'accueil mutualisé mairie /agence postale
est fermé au public et ses activités suspendues.**



Les services de la mairie restent joignables le matin, du lundi au vendredi,
au 02.98.89.23.06 ou par mail à mairie@plouguin.fr

La boîte aux lettres de l'agence postale
sera relevée régulièrement par les services de la poste.



Le Centre Communal d'Action Sociale de la commune propose aux personnes isolées de faire leurs courses si nécessaire.

Par ailleurs, compte tenu de la crise sanitaire liée au Coronavirus, nous vous demandons de veiller sur votre voisin, dans la mesure de vos possibilités, ou de signaler tout problème à la mairie au 02.98.89.23.06 ou à Madame Michelle KERJEAN (adjointe au Maire chargée des affaires sociales) au 06.89.80.48.43.

Horaires d'ouverture des déchèteries du Pays des Abers

Depuis la réouverture des déchèteries le mercredi 22 avril, l'organisation mise en place a permis d'accueillir les usagers dans de bonnes conditions au regard de la fréquentation. La CCPA remercie la population du Pays des Abers pour son civisme.

Retour aux horaires habituels d'ouverture : 9h00/12h00 et 14h00/18h00 (du lundi au samedi).

Les conditions d'accès pour les particuliers sont inchangées : le numéro de la plaque d'immatriculation du véhicule doit se terminer par le même chiffre que celui du jour.

Ce dispositif relatif aux plaques d'immatriculation ne s'impose pas aux professionnels conventionnés qui bénéficient d'un accès tous les jours.

De même, une dérogation est accordée aux personnels soignants pour leur permettre un accès tous les jours aux 5 sites.

Plus d'information : 02 98 37 66 00 ou accueil@pays-des-abers.fr



DON DU SANG

PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !

**Le jeudi 7 mai de 8h00 à 12h30
à la salle polyvalente de Plouguin**

Les patients et les malades ont toujours autant besoin de produits sanguins. Les dons doivent continuer durant toute la période de confinement.

Toutes les mesures de précaution sont mises en œuvre pour éviter les risques de transmission du virus.

Pour cette même raison, il est **obligatoire de prendre rendez-vous** au 02.98.44.50.77

ou sur le site : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

Venez nombreux, les malades ont besoin de vous !

Comment mettre le masque ?



1
Lavez-vous
les mains avant
de le mettre.



2
Une fois
les mains lavées,
prenez le bord
rigide par le haut.



3
Placez le masque
sur le visage et
attachez-le :
- soit par les élastiques
derrière les oreilles,
- soit par les lacets
derrière la tête et la nuque.



4
Moulez le renfort
rigide du haut
du masque sur
le nez.



5
Abaissez le bas
du masque
sous le menton.

Changez le masque dès qu'il est mouillé



Jetez-le
à la poubelle.



Puis lavez-vous
les mains.